

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2018**

René THÉVENON, Maire, ouvre la séance à 19 H

Secrétaire de séance : Noëlle VACHER

Absent excusé : Thibaut COLOMB

Après lecture, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

**FINANCES** :

Avenant de réaménagement de la garantie d'emprunt d'HBVS : le conseil émet un avis favorable à la prolongation de cette garantie par la commune.

Etat des restes à réaliser :

- Etudes gîte et travaux école : 0
- Achat terrain sous viaduc : crédit de 531 €
- Décoration de Noël : dépassement 332 €
- Travaux école : 0
- Immeuble ancienne épicerie : 10 000€ disponibles
- Bâtiment école : crédit 515 €
- Numérotation des rues : reste 8 900 € (factures à venir)
- Sécurité, ralentisseur : reste 14 443 € (factures à venir)

M le maire souligne que ces résultats sont dus à des estimations justes.

**ASSAINISSEMENT** :

M le Maire présente un document établi par SUEZ, stipulant le non versement d'une somme de 10 000 € à la commune au titre des redevances d'assainissement. Ce montant, important, est dû à des impayés clients de factures d'eau entre 2016 et 2018.

**ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT** :

La commune poursuit son engagement dans l'acquisition de parcelles de bois aux abords du viaduc, afin de le protéger d'éventuelles chutes d'arbres et de dégager la vue sur le bâti : 4 parcelles d'une superficie totale de 1 ha.

D'autre part, le conseil est favorable à l'acquisition de terrains appartenant actuellement au Département du Rhône, d'une superficie de 9840 m<sup>2</sup>. Ces terrains sont actuellement entretenus par la commune et leur achat permettra de garantir l'accès aux chemins pour les promeneurs. M le Maire présentera une offre au département.

**SECURITE – ECLAIRAGE PUBLIC** :

La dernière tranche de travaux d'éclairage, annoncée pour octobre 2018, débutera finalement le 8 janvier 2019.

## **COMMUNE NOUVELLE :**

1<sup>ère</sup> réunion du conseil municipal de la commune Deux-Grosnes le samedi 5 janvier 2019 à 9H, salle communale, Monsols.

A l'ordre du jour :

- Signature par les 7 maires de la charte détaillant le fonctionnement de la commune nouvelle,
- Election du maire de Deux-Grosnes, en place jusqu'aux élections de mars 2020,
- Election des adjoints dont le nombre correspondra au total des adjoints actuels dans les 7 communes (les maires délégués seront adjoints d'office).

La réunion suivante du conseil municipal se tiendra le 18 janvier à 20H30.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Lecture d'une lettre de l'association 30 millions d'amis demandant à la commune de s'engager à refuser l'installation d'un cirque proposant des numéros avec animaux sauvages. Une partie des conseillers demande un temps de réflexion et propose de remettre cette demande à l'ordre du jour d'une réunion de conseil de la commune nouvelle.
- Vœux 2019 : pour la commune déléguée Monsols, ils auront lieu le samedi 12 janvier à 11 H à la Salle Communale.
- Etude d'un courrier proposant à la commune d'acheter un petit bâtiment dans le village : le conseil estime l'offre inappropriée et ne donne pas suite.

La séance est levée à 20 H 30

La Secrétaire de Séance,  
Noëlle VACHER

